

Programme des Vme, Vlme et Vllme arrondissements : année scolaire 1912-1913

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **41 (1912)**

Heft 7

PDF erstellt am: **30.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROGRAMME

DES

V^{me}, VI^{me} et VII^{me} arrondissements.

ANNÉE SCOLAIRE 1912-1913

I. Instruction religieuse. — Les 3 cours ; Ancien Testament. Au cours inférieur, emploi du Manuel de l'abbé Boué. Dans les écoles qui ne possèdent pas ce manuel, le maître laissera de côté les chapitres de la Bible Bourquard qui ne figurent pas dans le petit manuel.

Aux cours *supérieurs et moyens*, étude obligatoire de la carte de la Palestine.

II. Enseignement intuitif et sciences naturelles. — COURS INFÉRIEUR : Les leçons de choses seront tirées du syllabaire et des chapitres descriptifs du Manuel I^{er} degré.

COURS MOYEN : En été : Etude des chapitres 20 à 30, inclusivement, règne végétal. — En hiver : Etude du règne minéral. Les maîtres se serviront, pour compléter leur enseignement, des *Leçons de choses*, par Jaccard et Henchoz.

COURS SUPÉRIEUR : Etudes des matières contenues dans les pages 435 à 454 et 455 à 479. — Hygiène, chapitres 1, 2, 3, 4. — Connaissances usuelles : les 9 premiers chapitres.

III. Lecture. — COURS INFÉRIEUR : a) Cours de I^{re} année : En été, les tableaux jusqu'au N^o 36, caractères typographiques, puis les 10 premiers chapitres du livre de lecture, auxquels on peut ajouter les chapitres 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 du syllabaire, pages 36 à 39.

b) Elèves de II^{me} année. En été, la 3^{me} partie du manuel. En hiver, les deux sections réunies ; les IV^{me}, V^{me}, VI^{me} et VII^{me} parties.

COURS MOYEN : Partie morale, chap. 19 à 32. — En été, règne végétal, chap. 20 à 30. — En hiver, règne minéral. — Lectures géographiques : chap. 1, 2, 3, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15 (partie historique), 16, 18, 19, 20, 21, 22, 24. — Les 13 premières lettres.

COURS SUPÉRIEUR : Lectures morales : chap. 11 à 23. — Lectures littéraires : chap. 46 à 69. — Lectures scientifiques : pages 435 à 454 ; 455 à 479. — Hygiène : chap. 1, 2, 3, 4. — Connaissances usuelles : les 9 premiers chapitres.

IV. Récitation. — A chaque cours, 6 morceaux, dont 4 tirés du programme de lecture de l'année, et 2 au choix des maîtres. Habituer les élèves à faire les gestes et à réciter avec aisance et naturel, près du pupitre du maître. Les instituteurs prépareront la liste des récitations

pour le jour de l'examen. Chaque élève apprendra les 6 morceaux imposés.

V. Rédaction. — COURS INFÉRIEUR. — *Première année* : Les débutants seront initiés peu à peu à l'art de la composition par des phrases commencées au tableau noir et plus tard par un questionnaire sur un sujet facile de leçon de choses ou de lecture. — *Deuxième année* : sujets tirés surtout du programme de lecture et d'histoire sainte, ainsi que des leçons de choses.

COURS MOYEN : D'après le programme de lecture : imitation de lettres. — Reproduction de récits courts et faciles faits par le maître.

COURS SUPÉRIEUR : Descriptions, narrations, voyages, comparaisons, lettres, actualités, résumés, amplifications, développement de sentences morales, de proverbes, etc. Exercices sur les synonymes.

VI. Orthographe et grammaire. — COURS INFÉRIEUR. — *Première année* : Distinction, dans un texte de lecture, du nom, de l'article, du genre et du nombre, du verbe, du qualificatif. — Premières notions d'orthographe usuelle, marchant de paire avec la lecture.

Deuxième année : En partant de la proposition, étude du nom, de l'article, de l'adjectif qualificatif. Etude des principaux temps des auxiliaires *avoir* et *être*. Premières notions sur l'accord de l'adjectif qualificatif (attribut) avec le sujet. Notions sur les pronoms personnels et les adjectifs déterminatifs. — Etude du verbe *chanter* et autres verbes réguliers aux trois temps principaux. — Ponctuation : le point, la virgule. — Copies soigneusement contrôlées. S'attacher à l'étude des mots du livre de lecture présentant quelques difficultés. Etude du *vocabulaire*. Notions élémentaires sur les *familles de mots*.

COURS MOYEN : Reprise du programme du cours inférieur : étude complète des auxiliaires *avoir* et *être* menée de front avec : le nom, pluriel des noms, complément du nom ; — l'article simple, éliidé, contracté ; — l'adjectif déterminatif ; l'adjectif qualificatif, comme simple qualificatif du nom et comme attribut du sujet ; — la formation du féminin et du pluriel ; — les règles d'accord ; — le complément des adjectifs ; — les degrés de signification. — *Verbes attributifs*, compléments direct, indirect et circonstanciel. — Pronom personnel. — Les conjugaisons, la personne, le nombre, le temps, le mode. — Accord du verbe avec son sujet. — *Etude et emploi* des temps simples et des temps composés. — Les trois cas généraux de l'accord du participe passé. Les autres pronoms. — Formation de la phrase et notions d'analyse logique avec l'étude des pronoms conjonctifs ; complétives déterminatives du sujet et du complément. — Verbes transitifs, intransitifs et impersonnels. — Voix active, passive et pronominales. — Mots invariables ; continuation de la formation de la phrase et de l'analyse logique avec la *conjonction* ; propositions complétives directes, indirectes et circonstancielles par comparaison avec les compléments de même nom. — Suite de la ponctuation. — Formes négative et interrogative. — Exercices oraux d'analyse grammaticale. — Continuation de l'étude méthodique de l'orthographe d'usage, des homonymes et du vocabulaire.

COURS SUPÉRIEUR : Revue du programme du cours moyen, selon le Guide de l'enseignement de la grammaire, en insistant sur les parties spécialement réservées au cours supérieur ; étude des verbes et des mots invariables ; verbes irréguliers des quatre conjugaisons. Continuation de la formation de la phrase et de l'analyse logique. Préfixes, suffixes, familles de mots ; synonymes, homonymes, contraires. — Suite de la ponctuation. — Continuation de l'étude du vocabulaire.

VII. Ecriture. — Programme officiel. Les élèves de 1^{re} année du cours moyen conservent le cahier N^o 7 du cours inférieur pour tous leurs devoirs. — *Ecriture ronde* au cours supérieur.

VIII. Arithmétique et géométrie. — **COURS INFÉRIEUR** : Les élèves de 1^{re} année seront munis du cahier de calcul dès le 1^{er} mai. — 2^{me} année, étude de la 2^{me} série.

COURS MOYEN : Étude des 3^{me} et 4^{me} séries. Les maîtres feront leur possible pour étudier la 3^{me} série pendant le semestre d'été, de manière à pouvoir aborder la 4^{me} série le 1^{er} novembre. Les élèves de 2^{me} ou de 3^{me} année de ce cours, qui connaîtraient suffisamment la 3^{me} série, pourraient être occupés à la résolution des problèmes des cartes de calcul.

COURS SUPÉRIEUR : 5^{me} et 6^{me} séries.

IX. Comptabilité. — Inventaire et bilan d'un paysan. *Notes* et *factures* de fournisseurs divers : épicier, boulanger, boucher, marchand d'étoffes, de chaussures. — *Notes d'artisans* : menuisier, charpentier, maréchal, couturière ; notes d'un boursier communal. — Carnet de *recettes* et de *dépenses* d'un paysan et d'un commerçant. *Compte de caisse* d'un ménage de paysan, pour un mois, avec balance à la fin de chaque semaine. — *Idem* d'un commerçant, d'un artisan. *Comptes particuliers* : d'une vache laitière, d'une pièce de terre (prairie et champ), d'un teneur de montagne ; comptes d'exploitation d'une forêt. — Prix de revient d'objets divers : armoire, rucher, remise. *Actes usuels* : quittances, billets à ordre, traite.

X. Géographie. — **COURS INFÉRIEUR** : Commune, paroisse et environs.

COURS MOYEN : Le district, le canton, généralités sur la Suisse.

COURS SUPÉRIEUR : Les cantons de la Suisse occidentale. Notions sur l'Amérique et l'Océanie.

XI. Histoire suisse. — Des origines jusqu'aux guerres de Bourgogne.

XII. Instruction civique. — **COURS MOYEN** : Commune, paroisse et canton. (Chap. 4, 5 et 63 du degré moyen.)

COURS SUPÉRIEUR : Tout le programme officiel. S'efforcer de rendre cet enseignement intuitif et pratique en tirant partie des comptes rendus des séances des différentes autorités, etc.

XIII. Dessin. — Le programme sera développé en conférence.

XIV. Chant. — Etude des chants imposés. Etude de la Messe du Temps pascal de l'Édition vaticane. Le solfège est vivement recommandé. Un morceau de solfège sera imposé le jour de l'examen.

XV. Gymnastique. — Voir le programme officiel.

Les Inspecteurs :

H. CURRAT.

J. BARBEY.

J. CRAUSAZ.

VARIÉTÉ

Le curé d'une paroisse nous transmet les quelques réponses suivantes qui lui ont été faites. Elles sont authentiques. La dernière a été donnée à un examen dans un pensionnat de Fribourg.

A la leçon de catéchisme, chez les petites filles :

- Qu'est-ce qu'un homicide ?
- C'est celui qui tue un homme.
- Qu'est-ce qu'un parricide ?
- C'est celui qui tue son père, etc.
- Qu'est-ce qu'un régicide ?
- C'est celui qui tue un régent.

Une heure après, chez les petits garçons, mêmes questions et mêmes réponses.

A propos de l'obéissance due aux magistrats, etc. :

— Quel est le chef de la commune ?

La petite fille : « Le syndic. »

— Quel est le chef du canton !

— Le cantonnier.

A propos des paroles de Saint Pierre : « Veillez et priez, car le démon, comme un lion rugissant..... »

— Pourquoi faut-il se méfier du démon ?

Le petit garçon : « Parce que c'est un malin diable. »

— Lors du jugement dernier, qui Notre Seigneur mettra-t-il à gauche ?

— Les boucs.

— Et qui mettra-t-il à droite ?

— Les chèvres.

—*—

ÉCHOS DE LA PRESSE

Le calcul des petits. — Leçon de calcul. Devant le tableau noir sont groupés dix bambins, fillettes et garçons de 5 à 6 ans. L'institutrice est assise au milieu d'eux. Ils figurent par des bâchettes, en même temps qu'ils les lisent, additionnent, soustraient, les nombres écrits d'avance au